



**M. Christophe BECHU**

Ministre de la Transition écologique et de la  
Cohésion des territoires de France  
Hôtel de Roquelaure  
246, boulevard Saint-Germain  
Paris 7e

*Paris, le 06 décembre 2023*

Monsieur le Ministre,

Le 22 novembre dernier, le Parlement européen adoptait sa position relative au **projet de règlement Emballages et déchets d'emballages (PPWR)**, présenté en novembre 2022 par la Commission européenne, et inspiré en partie par notre propre réglementation.

Alors que la priorité doit être donnée à la réduction et au réemploi des emballages, **nous sommes très inquiets des nombreuses dérogations adoptées aux articles 22 (interdictions de mise en marchés) et 26 (obligations de réemploi) par le Parlement européen**, sous l'influence des lobbys du secteur de l'emballage jetable, qui réduisent le niveau d'ambition de la proposition de la Commission européenne. Quand ils n'ont pas été simplement supprimés, **la plupart des objectifs de réemploi et les interdictions de divers emballages à usage unique ont été dilués ou annotés d'une clause de dérogation ne respectant dès lors pas la hiérarchie des modes de gestion des déchets.**

En particulier, nous attirons votre attention sur les mentions suivantes figurant dans les articles 22 et 26 :

- La suppression de l'interdiction de mise en vente des emballages à usage unique pour aliments et boissons remplis utilisés sur place dans le secteur de la restauration
- La suppression de l'interdiction de mise en vente des emballages à usage unique pour les fruits et légumes frais
- La réduction des objectifs de réemploi pour les boissons alcoolisées et non alcoolisées, notamment pour le vin
- La mise en place d'une série de dérogations au réemploi

Ces orientations **vont clairement à l'encontre des dispositions en vigueur en France en vertu de la loi AGEC et des ambitions affichées par le Gouvernement.** En plus de consacrer le recyclage, au détriment de la réduction et du réemploi, la position du Parlement européen menace très directement notre réglementation.

**Il est d'une importance cruciale que l'ambition et le contenu de l'article 26 sur le réemploi ainsi que de l'article 22 et de l'annexe V soient maintenus et soutenus par le Conseil.** S'attaquer efficacement aux emballages inutiles et promouvoir les systèmes de réemploi représentent les seules solutions crédibles face à la croissance incontrôlée des déchets d'emballages.

**Nous vous invitons vivement à ne pas céder aux pressions de l'Italie et de la Finlande,** qui cherchent actuellement à saper de manière irréparable les dispositions du règlement par des

exemptions et des dérogations aux mesures de prévention et de réemploi sur la base de fausses allégations et d'études biaisées de l'industrie du jetable.

Pour les associations environnementales et les acteurs économiques et industriels engagés en faveur du développement du réemploi que nous représentons, **la position française au sein du Conseil doit s'opposer clairement au vote du Parlement européen sur ces dispositifs**. S'il était adopté en l'état, ce Règlement marquerait un recul de nos ambitions et remettrait en cause les objectifs que s'est fixés la France en matière de prévention et de réemploi, dans le cadre de la loi « anti-gaspillage pour une économie circulaire » votée en 2020.

**Alors que se tient aujourd'hui le COREPER et à l'approche de la réunion des ministres de l'Environnement, nous vous appelons à défendre avec force les ambitions françaises, conformément à la loi AGEC et aux impératifs de réduction de la production de déchets et de développement du réemploi.**

Nous vous adressons, Monsieur le ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

**Signataires :**

Célia Rennesson - Réseau Vrac et Réemploi

Charlotte Soulayr - Zero Waste France

Diane Beaumenay - Surfrider Europe

Muriel Papin - No Plastic in my sea

Pierre-Emmanuel Saint-Esprit - EC2027

Henri Bourgeois-Costa - Tara Océan

Benoit Varin - RCube

Alexis Eisenberg - Reloop

Axel Darut - Minderoo Foundation

Fernando Rodriguez-Mata - New ERA

Magali Payen - On est prêt

Flora Ghebali - Les fourmis